



Réalisé avec



Circuit de randonnée : Les Oignons

Balade à travers le bocage et l'habitat bressan qui vous fera découvrir la lande tourbeuse des oignons classée espace naturel sensible, la grande prairie inondable et les bords de Saône.

Départ et arrivée : Mairie de Boz

Distance : 11,3 km

Durée : 3h

Carnet de route

(D/A) Avec la mairie à gauche et dos à la croix, continuer sur la Rue de la Saône et suivre à gauche, Rue des Saules. Tourner à gauche au carrefour, puis à droite au suivant pour traverser Montrillon.

(1) À la sortie du village, bifurquer à droite sur une piste. Filer tout droit jusqu'à son terminus. Effectuer un droite-gauche pour récupérer un autre chemin. Arriver à la route au niveau des Grevières et continuer à droite jusqu'au ruisseau.

(2) Tourner à gauche vers Port Celet.

(3) Aller à gauche et franchir une nouvelle fois le cours d'eau. Bifurquer tout de suite à gauche vers l'Étang des Frettes. S'engager sur la gauche au niveau de la première piste pour retrouver la route.

(4) Une fois le Bief de la Jutane passé, le suivre à droite avant de le traverser à nouveau. Garder de suite la gauche et traverser une plaine. Continuer toujours en face jusqu'aux habitations d'Ozan et poursuivre tout droit sur la rue jusqu'à son terminus sur la départementale.

(5) Effectuer un droite-gauche, passer à côté d'une école, puis du cimetière, franchir le Bief de la Jutane, et suivre tout droit la piste qui prolonge la route. Garder le cap jusqu'à la station de pompage, continuer tout droit et traverser une zone dégagée à gauche pour arriver à un embranchement.

(6) Continuer à gauche. À la fin de la piste, effectuer un droite-gauche pour arriver à la lande tourbeuse des Oignons.

(7) Rester toujours à droite le long de la tourbière pour arriver à la route et la suivre à gauche pour s'engager sur le premier sentier de gauche. Couper un chemin balisé jusqu'à l'orée de la forêt pour la longer sur la gauche jusqu'à la route.

(8) Prendre en face et traverser le Bois Chavannes, puis la départementale avant de suivre, 250 m plus loin, le sentier sur la droite. À la route suivante, effectuer un droite-gauche, puis laisser un chemin à gauche pour arriver à un carrefour en X.

(9) Suivre complètement à gauche et traverser la plaine des Encoignées jusqu'à la Mortelle.

(10) Descendre à gauche, le chemin puis rester à droite au carrefour, Route des Loyons, jusqu'au premier virage. Là, continuer à droite, sur la Rue de la Mortelle jusqu'à la mairie (D/A).